

**Des capacités pour exercer les métiers du paysage**

- Ouvrier d'entreprise paysagère
- Agent technique d'Etat ou de collectivité
- Agent d'entretien de collectivité

Pré-requis

- Être sensible à la notion de biodiversité
- Être respectueux des clients
- Disposer de bonnes aptitudes pour les travaux physiques
- Disposer de bonnes aptitudes à la communication interpersonnelle

Conditions d'accès

- Être titulaire du DNB
- Ou avoir suivi l'intégralité de la classe de Troisième
- Autre diplôme niveau 3 ou + (Double compétence)
- Pour la formation en apprentissage avoir un contrat d'apprentissage

Examen

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture – Obtention du diplôme en Contrôles en Cours de Formation (CCF) 50%, répartis selon une validation d'un plan d'évaluation prévisionnel (PEP) par les autorités académiques et 50% d'épreuves ponctuelles terminales qui ont lieu en fin de cycle
- Certificat d'Aptitude Professionnel agricole N° RNCP : 24928

Poursuites d'études

- CTJEV
- Bac Pro Aménagement paysager

Un tremplin pour...

Acquérir les techniques fondamentales du métier, pour s'insérer dans les métiers transverses liés à la création et l'entretien paysager

Quelques chiffres (1) : 100% de réussite

Tarifs – Formation Initiale :
De 598€ à 716 / Trimestre (sur 2 ans)
Formation Apprentissage :
De 300€ à 597€ / Trimestre (sur 2 ans)
Uniquement pour la restauration et l'hébergement/pas de frais de scolarité

Détails sur l'onglet Tarifications du site MFR Richerenches

Formation accessible pour les PSH

Nous consulter

**Modalités pédagogiques**

- Les modalités de formation sont en présentielle, distancielle (en cas de confinement), expérientielle (période en milieu professionnel)
- Les méthodes pédagogiques sont inductives (travail d'alternance, travaux pratiques en entreprise) et déductives
- Les moyens pédagogiques sont constitués de vidéoprojecteurs dans les salles de cours, d'une salle informatique de 20 PC.

DUREE ET DELAI D'ACCES**« A LA FORMATION »**

Rentrée en septembre
Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
2 ans en alternance
15 semaines de cours par an
25 semaines de stage
910h de formation en centre sur 2 ans

NIVEAU 3 du cadre européen des certifications

STATUTS

- Ministère de l'Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 29 ans (participation financière pour l'hébergement, la restauration et l'animation)

RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 3 semaines en entreprise
- Mobilité : participation à des séjours à thème paysage

LA FORMATION EN ENTREPRISE**TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL**

- Paysagiste
- Service technique de collectivité territoriale

ACTIVITES REALISABLES PAR LE JEUNE EN ENTREPRISE

- Entretien paysagers (jardins espace vert)
- Aménagement de jardins et espaces verts
- Entretien des matériels et équipements

**LA FORMATION EN MFR****COMPETENCES PROFESSIONNELLES****Bloc de compétence 1**

Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager

Bloc de compétence 2

Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager

Bloc de compétence 3

Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements

Bloc de compétence 4

S'adapter à des enjeux professionnels locaux

**MFR – CFA RICHERENCHES**

« Enclave des Papes »

85, Chemin des Abeillers

84600 RICHERENCHES

Tél : 04-90-28-00-21

Courriel : mfr.richerences@mfr.asso.fr

Site internet : www.mfr-richerences.org